



Annulation pré reconnaissance de naissance

Par **Sand108**, le **09/11/2019 à 09:58**

Bonjour rnrnj'ai fait une pré reconnaissance de naissance en mairie puisque le papa n'était pas décidé à m'accompagner puis il est revenu.rnComment peut-on maintenant ajouter son nom? juste aller ensemble en mairie cela suffit-il ?rnet également nous déménageons, donc l'enfant sera déclaré dans une autre commune, comment annuler la pré-reconnaissance en mairie? rnrnmerci infiniment

Par **amajuris**, le **09/11/2019 à 11:51**

bonjour,rnrnsur l'acte de reconnaissance de paternité, il n'est pas mentionné le nom et le prénom du futur enfant.rnrnvoir ce lien:rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887>rnrnsalutations